



COMPTE RENDU DE LA REUNION

DU COMITE SYNDICAL

24 MARS 2022

Présents :

MME GONINET L.
MME TARTRY-LAVEST A.
MME GRENIER M.C
M. BLANCHOZ P.
M.DERBIAS J.L.
M.DUROHANY D
M. DURUPT S.
M. GARMIS F.
M.GIRARD J.B.
M.MAURIN D.
M.MAZELIER V.
M.ORCIERE T.
M.ROUVIDANT J.L

Absents :

M. BARGOIN J . POUVOIR A M.BLANCHOZ P.
M.BRIVARY J.F.
M. MECKER A.

Présents : 13 Votants : 14

Début de séance à 18h10

Remerciements à la commune de Vinzelles de nous avoir accueilli dans sa salle polyvalente.

COMPTE RENDU DE LA REUNION PRECEDENTE

Approbation à l'unanimité du compte-rendu de la réunion du 21/12/2021. Consultable au siège

DEMANDE DE SUBVENTION A L'AGENCE DE L'EAU POUR DES ACTIONS EDUCATIVES

Approbation à l'unanimité de la demande de subvention à l'Agence de l'Eau pour des actions éducatives : Sensibilisation sur l'eau potable-écoles primaires et collèges-Cycle 3. Consultable au siège.

Dans les précédentes réunions, le Président informait de son souhait de réaliser des actions éducatives sur la sensibilisation autour des enjeux de l'eau auprès des élèves d'école primaire et de collège de Cycle 3.

Des objets publicitaires des gobelets, des stylos et des règles à l'effigie du SIAEP DORE ALLIER seront distribués aux élèves

(voir annexe n°1, 2 et 3)

TRAVAUX PROGRAMME 2022 « Eau potable » - Subvention Conseil départemental

Approbation à l'unanimité travaux programme 2022 « eau potable ». Subvention Conseil départemental

Situation n°1 : Travaux de renouvellement des réseaux d'alimentation en eau potable-Travaux de sécurisation de la production d'eau potable site de Bassinet et Puits de Charnat

Situation n°2 Travaux de renouvellement des réseaux d'alimentation en eau potable-Travaux de sécurisation de la production d'eau potable Puits de Charnat

Situation n°3 Travaux de renouvellement des réseaux d'alimentation en eau potable-Travaux de sécurisation de la production d'eau potable site de Bassinet

Situation n°4 Travaux de sécurisation de la production d'eau potable site de Bassinet et Puits de Charnat

Consultable au siège

Une délibération initiale regroupe 3 programmes de travaux dont les montants ont été votés lors de la réunion du Comité syndical du 05 octobre 2021 pour obtenir une subvention auprès du Conseil départemental.

Elle comprend :

- Le renouvellement de réseau d'alimentation en eau potable : Chez Mozat-Crevant-Laveine ; Chez Fauroux-Lezoux ; Le Bourg ; Bulhon.
- Les travaux de sécurisation de la production d'eau potable du puits de Charnat (régénération des drains et création de drains) et sécurisation intrusion.
- Travaux de sécurisation de la production d'eau potable site de Bassinet, réalisation de 2 forages d'eau potable

Ces 4 délibérations proposent 4 options différentes pour pallier à toutes les hypothèses de situation d'avancement des opérations. Une seule sera délivrée pour la demande de subvention.

DUP SITE BASSINET-Etude environnementale Dossier Loi sur L'eau

Approbation à l'unanimité de la DUP Bassinet-Etude environnementale Dossier Loi sur L'eau- Consultable au siège

Le cabinet Merlin a réalisé la rédaction et le suivi de l'instruction du dossier de la déclaration de la police de l'eau pour :

- la création de deux puits sur le site Bassinet
- La réalisation du dossier préparatoire à la consultation de l'hydrogéologue agréé
- La constitution de l'enquête publique et parcellaire.

L'objectif de ce programme est de :

- ✓ sécuriser l'alimentation en eau potable
- ✓ assurer une protection sanitaire
- ✓ assurer une protection contre l'intrusion

Le marché du bureau d'étude, dressé par la société Cabinet Merlin dont le montant s'élève à 19 565 € HT et les dépenses relatives à l'étude précitée pour un montant d'opération de 27 565 € HT.

DUP SITE DE CHARNAT-Sécurisation de l'alimentation en eau potable

Approbation à l'unanimité de la DUP site de Charnat-Sécurisation de l'alimentation en eau potable. Consultable au siège

Cette étude a été dressée par la société Somival Ingénierie qui s'est vue confier la rédaction et le suivi de l'instruction du dossier de la déclaration au titre de la police de l'eau (article L214-1 et suivants le code l'environnement) pour :

- le dossier Loi sur l'Eau
- la réalisation du dossier préparatoire à la consultation de l'hydrogéologue agréé
- la constitution de l'enquête publique et parcellaire.

Le marché du bureau d'étude, dressé par la société Somival Ingénierie dont le montant s'élève à 20 015 € HT et les dépenses relatives à l'étude précitée pour un montant d'opération de 27 903 € HT.

CONVENTION GROUPEMENT DE COMMANDES ENTRE LA COMMUNE DE BULHON ET LE SIAEP DORE ALLIER

Approbation à l'unanimité de la convention groupement de commandes entre la commune de Bulhon et le SIAEP Dore Allier Consultable au siège

La commune de Bulhon a prévu des travaux d'enfouissement de réseau sec situés Le Bourg à Bulhon. Le Syndicat souhaite effectuer le renouvellement de son réseau d'eau potable à cette même adresse.

Les deux collectivités souhaitent une mutualisation des travaux par la signature d'une convention de groupement de commandes pour réduire les coûts et éviter l'intervention de différentes entreprises.

(voir annexe n°4)

CONVENTION GROUPEMENT DE COMMANDES SIAEP RIVE GAUCHE ET SIAEP DORE ALLIER POUR L'ETUDE DE LA CREATION D'INTERCONNEXIONS

Approbation de la convention du groupement de commandes SIAEP Rive gauche de la Dore et SIAEP DORE ALLIER pour l'étude de la création d'interconnexions - Consultable au siège

**VOIX POUR : 12
ABSTENTION : 1
VOIX CONTRE : 1**

Suite à la demande du SIAEP Rive Gauche de la Dore et dans le cadre de la sécurisation en eau potable, les 2 syndicats envisagent la réalisation d'une étude pour la création d'interconnexions dans la limite des communes de Peschadoires et Néronde sur Dore.

Les conditions administratives et financières sont décrites dans la convention de groupement de commandes ci-jointe en annexe ainsi que les objectifs de cette mutualisation entre les 2 syndicats et leurs intérêts à la création d'une interconnexion.

(voir annexe n°5)

SUJETS DIVERS :

- **Rappel sur les principes de fonctionnement pour les travaux de renouvellement**

Pour établir et prioriser les travaux du renouvellement du réseau d'eau potable, le Syndicat a déterminé une liste de critères. Le principe de sélection est basé sur le cumul de critères.

Le syndicat travaille à échéance de 2 ans pour la programmation de ses travaux. Il est important d'échanger avec les communes sur leurs projets de travaux pour avoir une coordination des travaux de voirie et de réseaux des communes et du syndicat.

(voir annexe n°6 et n°7)

- **Travaux 2022**

La commission a remonté 2 opérations non connues par le SIAEP, qui doivent s'effectuer fin 2022.

Malgré la non-programmation budgétaire par le SIAEP, ces 2 opérations doivent obligatoirement être précédées par une reprise du réseau d'eau potable.

Ces 2 chantiers seront réalisés durant cette année 2022, en plus du programme de renouvellement. Ils nécessiteront un engagement budgétaire supplémentaire d'environ 140 000€.

Ces 2 secteurs de chantier de renouvellement supplémentaires pour 2022 :

- Commune de Saint-Jean-d'Heurs, RD46A dans l'agglomération de *Chez Coutat (aménagement en traverse en maîtrise d'œuvre DRAT de Billom)*
- Voie Romaine : 500 ml du Domaine de Rapine au carrefour près de l'Usine Arno, en amont des travaux de reprise des 2 ouvrages d'art par la CCEDA.

A ces travaux supplémentaires confiés à un prestataire TP, s'ajoutent de nouvelles opérations de renouvellement pour la régie du SIAEP :

- Extension de réseau dans le parc d'activité de la CCEDA (alimentation EP et incendie d'une future entreprise venant s'implanter dans la zone)
- Chemin des Charretiers rue devant le collège à Lezoux
- Rue de la Mairie en direction du cimetière d'Orléat

- **Programme 2023**

- Le renouvellement des conduites et des branchements particuliers Rue de la Chapelle, Chemin des Pêcheurs et à Moëras sur la commune de Peschadoires- Montant des travaux estimé: 120 000€
- Le renouvellement de la conduite et des branchements particuliers de la RD85 (tranche1) et de la rue des Bruyères sur la commune d'Orléat-Montant des travaux estimé : 130 000€
- Le renouvellement de conduites et la modification du maillage d'alimentation en eau du village de Joursat depuis les Faures sur la commune de Vinzelles. Montant des travaux estimé: 50 000€

Le marché de maîtrise d'œuvre 2023 a été reconduit avec la Scop SOMIVAL ingénierie.

Le syndicat proposera au marché de maîtrise d'œuvre ces 3 opérations. Les montants estimés par le SIAEP de ces 3 opérations avoisinent les 300 000 €.

- **Consultation juridique**

Le Siaep Dore Allier a demandé à Maître Eyraud une consultation juridique pour une résiliation de la convention liant INFRACOS et le syndicat suite à 3 intrusions sans demande préalable auprès du syndicat.

A ce jour, la résiliation n'est pas envisageable car :

- L'échéance à terme du contrat a une durée de 12 ans. Il date du 01/01/2017.
- Elle provoquerait un impact important sur beaucoup d'administrés concernés par ce service de téléphonie.
- L'absence de précisions écrites sur les modalités de sécurité et d'entrée dans le Château d'eau de Montsablé ne nous permet pas de justifier une résiliation anticipée pour faute du co-contractant. Malgré des courriers stipulant le Plan Vipirate, le code de la santé publique et les conditions préalables pour intervenir dans cet ouvrage, le contrat initial nous prive de toutes latitudes.

Il a été décidé d'envoyer un courrier au Président M. REDONDO et Mme LEPERS chargée des relations patrimoines INFRACOS dans le but de les inciter à prendre contact rapidement avec le SIAEP.

Ce courrier reprend les observations suivantes :

- Aucune réponse écrite concernant les 3 intrusions
- Rappel de l'entité publique et obligation de continuité de service
- Rappel de la Loi sur la convention d'occupation du domaine public
- Si aucune réponse, impossibilité de communication concernant l'instabilité sécuritaire : utilisation du pouvoir de résiliation unilatérale
- Urgence d'échanges avec le Président en vue d'un avenant au contrat initial
- Rappel des précautions nécessaires à prendre avec des précisions
- Informer INFRACOS qu'en cas d'absence sous 8 jours, un dernier courrier lui sera adressé avec un avenant. Puis portage de l'affaire au contentieux

- **Travaux réhabilitation 1^{er} étage Bureau et appartement**

Le Cabinet d'architecte Coudert-Vaillant de Chamalières a élaboré un plan d'aménagement et de réhabilitation de l'appartement et du bureau au 1^{er} étage afin d'agrandir l'espace d'accueil et de bureau du SIAEP.

(voir annexe n°8)

➤ **Chemin de Bassinet**

- Chantier de nettoyage du méandre de Bassinet

Parution d'un article le 16 mars 2022 sur le Journal la Montagne relatant le grand nettoyage sur le site de Bassinet réalisé par une trentaine de bénévoles le samedi 5 mars 2022 suite à un appel du Conservatoire des Espaces Naturels d'Auvergne.

(voir annexe n°9)



- **La barrière du Chemin de Bassinet** a été posée au mois de février 2022. L'enjeu est de protéger notre ressource pour l'alimentation en eau potable d'où la nécessité de prendre des mesures pour mieux sécuriser le site et ses environs et de limiter le dépôt de déchets par la pose de cette barrière et de rochers.



AGENDA

Comité syndical : jeudi 2 juin 2022 à 18h -Salle des Fêtes de Saint-Jean-d'Heurs

Fin de séance à 21h00

Vu le Président,

MAZELIER Vincent